

Commune  
de  
**TRAMPOT**  
(Vosges)



Communiqué de presse  
Jeudi 3 mars 2022

## Entre Paris et Mardin, l'artiste Ridha Dhib fait escale dans les Vosges

Trampot - mercredi 23 mars 2022 - jeudi 24 mars 2022

**L'actualité a mis un coup de projecteur sur la Convention de Genève régissant le statut des réfugiés. La commune de Trampot et son maire Didier Maginel sont honorés d'accueillir l'artiste franco-tunisien Ridha Dhib pour une étape de sa performance marchée entre Paris et Mardin, à la frontière syrienne : le 23 mars, à 17 h, comme il le fera à chacune de ses étapes, il inscrira en braille sur le sol de la commune un passage de la Convention de Genève et échangera à 18 h avec le public à la salle communale. Le 24 mars au matin, il reprendra son périple par l'allée de frênes (RD 427) vers l'est et apportera sa contribution à l'Observatoire Artistique lancé par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/.**

*Mercredi 23 mars 2022 - 17 h rdv au centre du village. 18 h échanges et pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle communale. - Mardi 24 mars 2022 - 9h. rdv au monument aux morts pour accompagner l'artiste sur une partie du chemin. Participation gratuite.*

### « Ex-tracés », une performance à rebours de la route des Balkans empruntée par les réfugiés

Si le projet de Ridha Dhib résonne aujourd'hui étrangement avec l'actualité, il fait référence au conflit qui a jeté hors de leur pays 6,6 millions de réfugiés syriens, dont 1 million seulement ont été accueillis dans des pays occidentaux : l'artiste quittera son atelier parisien le 15 mars, date anniversaire de la révolution syrienne, pour parcourir 4 200 km à rebours du chemin des réfugiés, jusqu'à Mardin, à la frontière turco-syrienne.

Tout au long du parcours, étape après étape, il écrira en braille l'intégralité de la convention de Genève relative au statut des réfugiés. Tracer dans la terre et en braille, système d'écriture universel utilisé par plus de 6 millions de personnes aveugles dans le monde, c'est insister sur la précarité de cette convention supposée être « gravée dans le marbre », et sur la précarité des réfugiés.

L'écriture, géolocalisée, sera documentée par des photos agencées par la suite sur un seul et même plan.

**Ridha Dhib, un artiste à la recherche des potentialités de la ligne et de la trace** <https://www.ridhadhib.com/>

Ridha Dhib, diplômé de l'École des Beaux-Arts de Toulon, travaille sur la notion de ligne depuis presque 20 ans. Avec son corps et son smartphone comme outils d'expression, il œuvre aujourd'hui principalement en marchant, faisant émerger des lignes impalpables dans le paysage, compilées numériquement en une œuvre polymorphe. Ses installations et ses performances ont occupé l'espace sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, aux Jardins d'Éole à Paris, à l'ambassade de France en Tunisie, en Italie, à Istanbul ou à Kyoto et essaient sur la « toile ».

### La commune de Trampot

Trampot est une commune rurale vosgienne, à l'entrée du département depuis la Haute-Marne voisine, à égale distance de Joinville et de Neufchâteau. Lieu de passage d'autres marcheurs, pèlerins de Saint-Jacques sur le chemin de Trèves à Vézelay, Trampot accueille aussi volontiers des manifestations culturelles, chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine et lors des Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins.

### L'Observatoire artistique de l'allée de frênes de Trampot

Depuis 2020, ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général qui a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation des chemins, routes, rues, canaux bordés d'alignements d'arbres, organise des performances artistiques dans l'allée de frênes qui encadre le village de Trampot, la RD 427. Ce projet d'« Observatoire artistique » est destiné à documenter de manière sensible, l'évolution de cette allée particulière, à l'origine d'un livre blanc du Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux de la Convention européenne du paysage ([Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage](#)) et de l'article L350-3 du Code de l'environnement qui protège les allées en France depuis 2016.

### Contact presse :

Chantal Pradines Tél : 06 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu) <https://www.allees-avenues.eu/>